

Le vol aux instruments (IFR Instrument Flight Rules)

Le vol aux instruments

L'organisation de l'espace aérien, réserve des zones pour le vol aux instruments. Les routes à suivre et les axes d'approche des aéroports sont balisés par des systèmes de radionavigation. La séparation entre les avions qui ne se voient pas est assurée par les contrôleurs du trafic aérien. Notre animateur vous expliquera de manière simple et pratique le fonctionnement des instruments qui servent à naviguer sans visibilité extérieure.

Notre avion, le Beechcraft 58 Baron



(exemple)

Certifié le 19 novembre 1969, le Baron connut immédiatement le succès. En 1984 l'appareil fut modifié sans changement de désignation. Plus de 3000 exemplaires ont été construits jusqu'en 2005.

Moteurs 2x Continental de 300 ch. Places 6 Autonomie 840 km Plafond 6000 m (O²!) Vitesse de croisière 390 km/h Masse max. 2'400 kg

La séance de vol virtuel

Durant une heure, en compagnie de notre animateur, vous aurez l'opportunité de découvrir les principes du vol aux instruments, autrement dit le pilotage d'un avion sans références visuelles extérieures. Grâce au vol virtuel, vous découvrirez comment suivre des routes (voies) aériennes au moyen des instruments du tableau de bord, comment utiliser un GPS dans le contexte de la navigation aérienne et comment trouver la piste d'un aéroport où la visibilité est quasiment nulle. Vous apprécierez l'aide que pourra vous apporter l'autopilote *et si vous avez envie de prendre les commandes, notre animateur saura vous donner les conseils nécessaires*. Cette initiation est destinée à tout public et vise à expliquer à chacun les secrets de la technique aéronautique.



Inscription sur www.fscenter.ch

L'association « **FSC** » fait partie intégrante du Musée de l'Aviation Militaire de Payerne. Son utilisation n'est possible que durant ses heures d'ouvertures. Vous trouverez tous les renseignements utiles (horaires, prix d'entrées etc.) sur le site Internet du musée:

www.clindailes.ch

Nos différentes initiations se font uniquement sur réservation au moyen du formulaire « en ligne » disponible sur notre site Internet www.fscenter.ch. Nous vous conseillons si vous êtes « novice » de commencer par l'initiation no.1

Visite guidée du musée : Une visite guidée du musée peut compléter agréablement votre *séance de vol virtuel*. Vous trouverez un formulaire de demande de visite guidée sur

www.clindailes.ch

Carte d'embarquement : Son prix est fixé à **CHF 50.-** L'entrée au musée est offerte à son titulaire et jusqu'à 3 accompagnants munis d'un badge d'entrée au musée sont autorisés à accompagner le titulaire.

L'initiation réservée: Le jour convenu, payez votre *séance de vol virtuel* à la caisse du musée et une carte d'embarquement vous sera remise. Quelques minutes avant l'heure du début de la séance, notre animateur vous prendra en charge à l'accueil du musée et vous conduira dans notre centre de vol virtuel.

Horaire :

Bloc 1 : **14h00 à 15h00** (dès 13h40 : Retrait de la carte d'embarquement)

Bloc 2 : **15h30 à 16h30** (dès 15h10 : Retrait de la carte d'embarquement)

Choix de l'initiation : Des fiches décrivant les *séances de vol virtuel* proposées sont disponibles au musée ou sur le site Internet du **FSC**. Consultez les dernières versions de ces descriptifs sur notre site Internet :

www.fscenter.ch

En cas de panne technique ou par manque de personnel, le FSC peut annuler ou reporter l'initiation demandée. Une date de remplacement sera discutée avec vous.

Renseignements : fscenter@gmail.com

Adresse: Association du Flight Sim Center
Eric Sommer, administrateur
p.a. Musée de l'Aviation Militaire de Payerne
Aérodrome militaire
1530 Payerne

Tél : (heures de bureau) 076 822 32 99 – fscenter@gmail.com